

nouveaux règlements. Son plan d'économie et de régime intérieur fut sanctionné par le ministre, et mis immédiatement à exécution.

L'hôpital de la Charité, qui portait également le nom d'Aumône générale, secourait les mendiants, les logeait et les nourrissait. Prost de Royer y assura des secours aux vrais pauvres ; mais ces moyens d'assistance ne suffisaient pas ; il fit proposer par l'administration de décerner un prix au mémoire indiquant la voie la plus sûre d'atteindre ce but.

En 1771, quoique bien jeune, il n'avait pas encore quarante-deux ans, le barreau, heureux de lui témoigner son estime et sa sympathie, le plaça à sa tête comme son bâtonnier.

Il avait toutes les qualités nécessaires à un grand orateur. Aux dehors imposants, aux gestes éloquents, il joignait une parole facile et vibrante. Quand il parlait, tout s'animait en lui. Son abord était séduisant et aimable, et il plaisait à tous par sa physionomie ouverte.

Son regard brillant et vif, non sans douceur, tempérait ce qu'il pouvait y avoir de rudesse dans l'ensemble de ses traits fortement accentués. Son style était correct, orné, quelquefois peut-être déclamatoire, mais toujours celui d'un homme de bonne compagnie.

Prost de Royer n'avait d'abord porté que son nom patronymique tel que son père le lui avait transmis. Ce n'était pas cependant le nom originaire de sa famille ; celle-ci était d'une extraction toute plébéienne. Mais peu à peu, par ses services et son mérite, elle s'était fait une place notable dans la bourgeoisie lyonnaise, laquelle, en passant par l'échevinage, marchait de pair avec la noblesse.

Son nom était simplement Prost. Mais l'un de ses